

QUESTIONNAIRE INTERVENTION CHIRURGICALE

Suite à une opération même mineure, un médecin conseil de compagnie d'assurance pour vous demander des précisions complémentaires.

C'est ici votre médecin qui prendra le relai pour donner les réponses.

Informations concernant l'intervention chirurgicale :

.....

Étiologie et localisation :

.....

Histoire évolutive :

.....

Antécédents :

.....

État actuel - Pronostic :

.....

Complications, suites ou séquelles :

.....

Traitements suivis :

.....

Durée des arrêts de travail :

.....

Durée des hospitalisations :

.....

Date de guérison ou de consolidation :

.....

Identité :

Nom : Prénom :

Remarques :

.....

Taille : Poids :

Tension artérielle : / Traitée : Oui / Non

Autres traitements :

.....

Date :/...../.....

Signature :

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la convention AERAS, nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO, ...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une [assurance emprunteur](#) est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : contact@phenix-courtage.fr
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [courtier assurance emprunteur](#)